

L'AGCV-suissetec au service de la transition énergétique

Les entreprises de chauffage, ventilation et climatisation accompagnent et mettent en œuvre le passage aux énergies propres et renouvelables initié par la Confédération et le Canton de Genève. Mais si la guerre contre le CO₂ est déclarée depuis bien des années, les nouvelles réglementations sont également synonymes de transitions technologiques et pédagogiques pour l'ensemble de la branche professionnelle concernée.

«C'est un mal pour un bien car cela nous oblige à nous tourner vers l'avenir» commente Paul Eugster, membre de l'AGCV-suissetec et responsable de la Commission technique et des relations avec les SIG, à propos de l'obligation des entreprises de chauffage de valoriser leurs compétences pour répondre aux nouvelles exigences liées au programme d'économie d'énergie à Genève. L'Association professionnelle cantonale, membre MBG (Métiers techniques du Bâtiment Genève), représente une cinquantaine d'entreprises locales, également actives dans les domaines de la climatisation, du froid, de la tuyauterie et de l'isolation. Elle défend et forme ses affiliés, qui revendiquent une éthique professionnelle et sociale.



Pompe à chaleur/chauffage.

Pour rappel, le projet ambitieux et néanmoins capital de la «société à 2000 watts sans nucléaire», fixé à l'horizon 2050, vise à réduire drastiquement la consommation d'énergie par habitant. Tout une panoplie de nouvelles réglementations émanant de la loi fédérale sur l'énergie touche les domaines de la construction et de la rénovation. Le Programme Bâtiments, financé au ¾ par la taxe CO₂ et entièrement géré par les cantons depuis 2017, a pour but de subventionner les rénovations d'installations. Pour l'année 2018 (du 1er janvier au 31 décembre), l'enveloppe attribuée au seul canton de Genève s'élève à 32 millions de francs, représentant une aide financière substantielle qui devrait inciter les propriétaires à engager les travaux nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs immeubles. La construction neuve, quant à elle, est soumise à des normes obligatoires depuis une dizaine d'années. «Un promoteur n'a pas d'autorisation

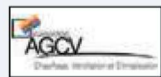
de construire s'il ne respecte pas tous ces dispositifs. C'est pourquoi le rôle de nos entreprises de chauffage, membres de l'AGCV-suissetec, a évolué et s'est accru au fil des années. Leurs compétences s'affirment en fonction de la politique énergétique dont elles garantissent la bonne application», souligne Didier Saxod, vice-président chargé de la formation professionnelle.

Pas de chômage pour le chauffage!

Aux dispositifs traditionnels sont venus se greffer d'autres technologies telles que la géothermie, l'aérothermie, la cogénération, le chauffage à bois, les panneaux solaires ou encore le photovoltaïque, etc. «Pour permettre aux entreprises de l'AGCV-suissetec d'être à jour et performantes, les techniciens sont amenés à suivre régulièrement des formations continues au sein de notre association; une vraie valeur ajoutée, qui encourage les entreprises à nous rejoindre. Aujourd'hui nous comptons une cinquantaine de membres, soit la moitié des entreprises genevoises et quelque 80% de la masse salariale de tout le canton», annonce le vice-président.

L'évolution de la profession a influencé la teneur et la complexité même de l'apprentissage et dès septembre 2020, le CFC se déroulera sur quatre ans au lieu de trois. Avis aux jeunes qui pourraient encore considérer les métiers du chauffage comme peu valorisants ou bornés à des tâches basiques: selon les spécialisations, les compétences requises sont élevées. «Il n'est pas rare de voir intervenir aujourd'hui des ingénieurs en thermie sur les installations», précise Paul Eugster. Si le nombre d'inscriptions est en hausse cette année, l'AGCV-suissetec aimerait encore augmenter son «réservoir genevois», trop peu étoffé pour répondre à la forte demande de main-d'œuvre. Les Journées découvertes, entre mars et juin, invitent les élèves du Cycle à se familiariser avec la profession et à se découvrir des vocations. ■

Marion Celda



Renseignements: AGCV-suissetec
24, avenue Eugène-Pittard - 1206 Genève - Tél.: 022 702 03 04